

Réf: Dossier 468705

Avis de constitution

SOCIETE « FASTER 2.0 »

Siège ABIDJAN, COCODY, ANGRE 8EME TRANCHE,
PRES DE LA PHARMACIE LES ARUMS, Lot 666, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 08/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FASTER 2.0 »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- TRANSPORT DE COLIS ABIDJAN-PARIS / PARIS-ABIDJAN ;
- ASSISTANCE VOYAGE ;
- CHANGE ;
- LOCATION MAISON ET VÉHICULE ;
- COMMERCE GENERAL ;
- TRANSPORT ;
- IMMOBILIER ;
- GESTION IMMOBILIÈRE ;
- TRANSACTION MONEY ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY, ANGRE 8EME TRANCHE, PRES DE LA PHARMACIE LES ARUMS, Lot 666, Ilot 43

Dirigeant(s) M AKA N'DRI GUY MARCEL LANDRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00443 du 13/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02258/GTCA/RC/2026 du 13/01/2026

